

MOTION

demandant une réforme de la Cour des comptes aux fins d'en améliorer son efficacité

En matière de contrôle des finances publiques, le canton de Vaud dispose aujourd'hui d'un édifice constitutionnel et législatif complet et cohérent (loi sur la Cour des comptes, Loi sur les finances, loi sur les subventions, loi sur les participations de l'Etat et des communes). En ce sens, il importe de signaler que – du point de vue institutionnel – l'entrée en fonction de la jeune Cour des comptes en 2008 s'est faite de manière harmonieuse puisqu'il n'y a jamais eu de confusion dans les différents périmètres de contrôles entre les entités en charge des contrôles et la surveillance des activités financières de l'Etat.

Si les missions de chaque institution sont clairement et justement définies, il faut néanmoins relever que les liens organiques pourraient être davantage affinés et renforcés. Depuis son entrée en fonction, la Cour des comptes est en effet confrontée à des difficultés en lien avec cette question. Il y a donc une nécessité d'ajustements. En ce sens, il devrait être pris en compte les éléments suivants :

- 1) Le système actuel distingue des périmètres de contrôle distincts. Ainsi, le CCF est une structure de révision au sens comptable. La Cour des comptes procède quant à elle à un système de contrôle combiné en efficience et efficacité au sens de la gestion des entités, de la politique publique, des projets, etc.
- 2) La majorité des rapports rendus par la Cour des comptes peinent à trouver une utilité politique immédiate.
- 3) Le périmètre de contrôle de la Cour des comptes est, dans une certaine mesure, consubstantiel au travail des commissions de surveillance du Parlement (COFIN, COGES). Ainsi, les champs d'investigation de la Cour des comptes devraient être fixés en meilleure adéquation avec les entités du Parlement en charge d'examiner la gestion de l'Etat, de contrôler l'efficacité de l'administration, de rapporter sur le budget, les comptes et la planification financière.

Fort de ces constats, nous demandons au Conseil d'Etat de présenter au Grand Conseil une modification législative permettant de renforcer les liens organiques entre la Cour des comptes et le Grand Conseil. Plus précisément, nous demandons la possibilité pour les commissions de surveillance du Grand Conseil de mandater plus directement la Cour des comptes.

Plus largement, nous demandons au Conseil d'Etat de présenter dans le cadre des travaux parlementaires relatifs à la présente intervention un rapport d'évaluation du dispositif mis en place pour la Cour des comptes.

Nous proposons que cette motion soit renvoyée en commission pour examen.

Lausanne, le 25 mai 2010

Cesla Amarelle

Grégoire Junod

NE SOLICITE PAS DEVELOPPER

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José
Amarelle Cesia	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edna Chevalley</i>	Fardel Claude-André
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Flora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gailla Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debluè François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dollvo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolás	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre